



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030880

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/02/2025 17H10 C:004400 I:19290

V/Email reçu le Lundi 03/02/2025 a 17H10

V/REF.IMM. 1268

IMMEUBLE : LE BELLEVUE BAT K
30/31/32/33, RUE MOZART
69800 ST PRIEST

SDC 'Le Bellevue Bât K'
C/O REGIE PAUTET
Résidence Les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 18 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N° K33 MOZART-

MOTIF : INTERVENIR POUR NETTOYAGE + DESINFECTION SOUS-SOL, REFOULEMENT MAUVAISE
ODEUR DANS LES PARTIES COMMUNES

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 13/02 A 08H00 :
INTERVENTION A PARTIR DES SOUS-SOLS
APRES VERIFICATION, PAS DE REFOULEMENT CONSTATE
A CE JOUR TOUT EST SEC ET PAS DE PRESENCE DE MAUVAISE ODEUR

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 13/02/25 a 14H57 M. O. PAUTET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refolement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3		Pour mémoire
2,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 13/02	3	67,40	134,80

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030880

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	134,80
T.V.A. a 10,00%	13,48
TOTAL T.T.C.En EURO	148,28

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.